

Aussitôt après cette conversation, Starrs et O'Hanly écrivirent leur lettre du 24 octobre à l'effet de retirer leur soumission et que leur chèque déposé de \$7,500 leur fut remis.

Le même jour, le 24 octobre, le ministre soumit au conseil la lettre de Starrs et O'Hanly, recommandant qu'il leur fût permis de se retirer et que le contrat fût accordé aux soumissionnaires suivants les moins élevés, savoir, Larkin, Connolly et Cie, dont l'offre était de \$374,559.53.

Après que la demande de soumission eût été publiée, M. Thomas McGreevy écrivit une note privée à M. Perley en rapport avec les évaluations, les taux et les quantités du bassin de la Colombie-Anglaise. Cette lettre n'a pas encore été produite, mais le 11 septembre Perley y répondit comme il suit :

(Pièce "R6")

" BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

" MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

(*Privée.*)

" OTTAWA, 11 septembre 1884.

" MON CHER M. MCGREEVY,—Votre note privée du 9 m'est arrivée, et en réponse je vous envoie sous ce pli une copie du devis du bassin de radoub, Colombie-Anglaise, deux copies de soumission et des feuilles indiquant les quantités de l'ouvrage à être fait pour compléter ce travail, ces quantités ayant été computées par l'ingénieur résident de la Colombie. Je ne puis pas vous envoyer les quantités appliquées par moi-même, car je ne les ai jamais déterminées. Je suis arrivé "en bloc" à l'estimation du coût probable pour finir les travaux, et elle s'élève à \$390,000.00, ou, déduction faite des \$50,000 pour outillage et matériaux (voyez le devis,) \$340,000.00. Je vous envoie une photographie de l'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, cela peut vous être utile, mais un examen des plans qui sont ici est désirable. On me dit que la carrière la meilleure et la plus avantageuse est à 80 milles de Victoria, à ou près de Nanaimo. Vous verrez par la liste de l'outillage, etc., que le ciment coûte au ministère \$25 par tonne rendu au port, mais dans ce prix il faut comprendre les dépenses de déchargement, charroyage à pied d'œuvre, de magasin, les droits, etc. J'espère être à Québec lundi, et je pourrais vous voir entre 2 et 4 heures, vu que je veux partir à 5 et être de retour ici mardi midi.

" Votre dévoué,

" HENRY F. PERLEY.

" L'HON. THOMAS MCGREEVY, M.P.,

" Québec."

Cette lettre et son contenu indiquant les quantités de l'ouvrage à faire et l'évaluation de Perley touchant le coût probable de l'ouvrage, fut remise par McGreevy à Murphy, lequel jure qu'il a eu cette lettre et son contenu en sa possession pendant plusieurs jours et s'est servi des informations qu'elle renfermait pour préparer sa soumission. (p. 171.)

Avant de signer le contrat, il est évident que Larkin, Connolly et Cie firent des efforts pour y faire insérer une clause les relevant de la condition de l'acceptation de leur soumission, exigeant d'eux qu'ils achetassent les matériaux, outillage, etc., du gouvernement, au prix de \$50,000.

Patrick Larkin, dans son témoignage, à la page 798, dit qu'il alla au bureau de Sir Hector Langevin et attira son attention sur la quantité de matériaux qu'on leur demandait d'acheter au prix de \$50,000, et lui dit que la moitié de ces matériaux n'était pour eux d'aucune utilité; qu'en le lisant, n'importe quel homme habitué à faire des contrats, verrait à première vue que le matériel en question n'était d'aucune valeur quelconque. Sir Hector fit demander Perley qui rentra et eut des mots acerbes avec le témoin. Que lui, le témoin, voulait qu'une clause fut ajoutée au contrat, par laquelle les entrepreneurs ne devraient payer que pour le matériel dont ils feraient usage, mais que Perley ne voulut pas consentir à une pareille clause et que Sir Hector dit qu'il examinerait l'affaire. Il déclara de plus que la raison pour laquelle il signa le contrat était qu'il comptait sur l'assurance que Sir Hector lui avait donnée qu'il examinerait la chose; et qu'il considéra comme une chose certaine qu'une réduction serait faite, bien que Sir Hector ne l'eût pas promis.